% Angles d'Attac

association pour une taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne

Bulletin d'information mensuel d'Attac Suisse, Rue des Savoises 15, 1205 Genève – www.suisse.attac.org

Numéro 66 – décembre 2009

>>>SOMMAIRE>>>

Pour une réorientation de la politique fiscale en Suisse – p.1-2

Manifeste pour que la justice fiscale remplace l'évasion fiscale et le dumping fiscal – p.3

Agendas – p.4

Un générateur d'écrans de fumée: la Suisse comme oasis de l'opacité – p.5

Alternatives écologiques: sortons de la logique du profit ! – p.6-7

Impressum – p.8

Déclarations de solidarité avec le mouvement de protestation des étudiant-e-s – p.8-9

Deux livres critiques sur l'aide au développement – p.10

La taxe Tobin: renouvellement d'un projet bourgeois – p.11

Initiative pour des salaires équitables – p.11

Autre Davos: Dans les résistances s'élabore une autre monde – p.12

Affaire classée: un livre sur le Nestlégate – p.12

JAB 2500 BIENNE 4

Retours à attac, rue de l'Orphelinat 15, 2800 Delémont

>>> Pour une réorientation de la politique fiscale en Suisse >>>

Le paradis fiscal qu'est la Suisse en est tout ébranlé : le système bancaire basé sur l'argent noir soustrait au fisc d'autres pays est attaqué de toutes parts.

Après les Etats-Unis et l'Allemagne, ce sont maintenant les élites italiennes qui semblent avoir perdu de vue l'intérêt de maintenir un statut particulier pour la Suisse au sein de l'Europe.

Le TJN (Tax Justice Network) a publié pour la première fois le nouvel indice de l'opacité financière – sorte de classement négatif des places financières les moins transparentes et les plus risquées. Il se fonde sur 13 indicateurs et 1300 pages de données à propos de 60 centres offshore. La Suisse obtient une honteuse 3ème place derrière les Etats-Unis et le Luxembourg, loin devant les Îles Caïman ou les Bahamas, traditionnellement suspects.

Alors que la pression de l'étranger reste forte, il manque en Suisse un véritable front intérieur constitué de mouvements politiques qui luttent pour une nouvelle place financière et ne craignent pas d'être cloués au pilori comme « traîtres à la nation ». La gauche parlementaire est malheureusement bien loin d'assumer ce rôle pour l'instant.

C'est pour cela que s'est créé un groupe de travail « pour une réorientation fiscale » . Il se donne pour objectif de déclencher un mouvement qui revendique une modification fondamentale de la place financière et de la politique fiscale pour en faire un véritable outil de redistribution.

Ce manifeste fiscal, rédigé par des représentants d'Attac, de la Déclaration de Berne, du Réseau Denknetz et d'autres personnes peut être consulté et signé sur le site suivant : www.manifeste-fiscal.ch. Mieux : vous pouvez participer acti-

>>>

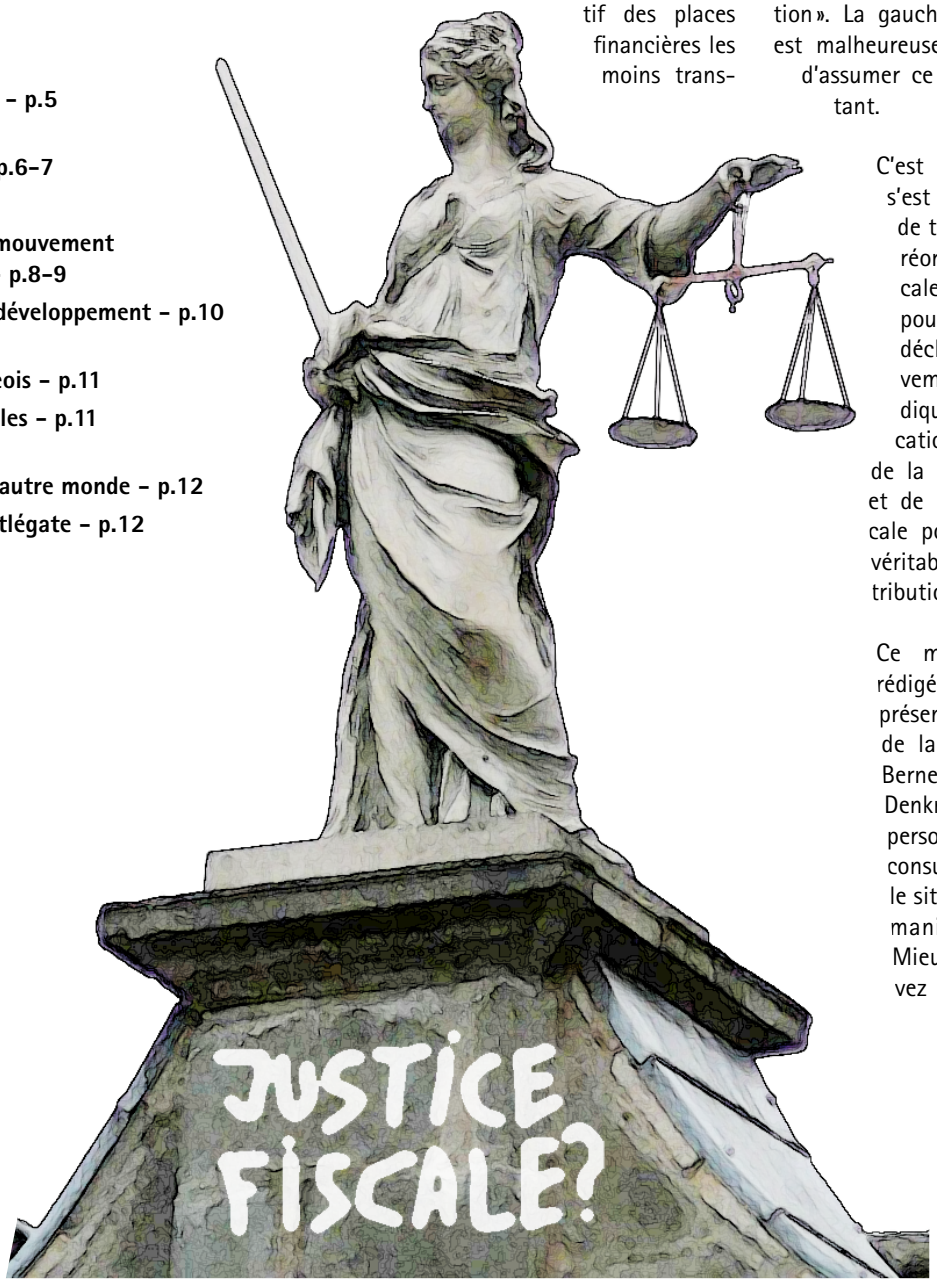

vement à la campagne d'ATTAC sur la fiscalité envous faisant connaître à suisse@attac.org

ATTAC pour une réorientation de la politique fiscale en Suisse !

La crise a été largement commentée et analysée. Ce ne sont pas quelques riches cupides ou des banquiers irresponsables qui ont causé une crise financière et économique qui fragilise le système. Nous vivons bien une crise systémique du capitalisme.

Les causes principales en sont l'hypertrophie des marchés financiers et les inégalités sociales extrêmes que nous connaissons. Le système fiscal porte sa part de responsabilité. Pendant les trente dernières années de contre-réformes néolibérales, la stratégie a consisté à ponctionner toujours moins d'impôts destinés à être redistribués de haut en bas.

La tendance inverse s'est accélérée : les impôts régressifs sont devenus à la mode. Ce sont des impôts qui pénalisent proportionnellement plus les bas salaires que les riches. Parmi eux, on compte les impôts indirects, comme la TVA, les impôts par tête, comme les primes d'assurance maladie, et les prélèvements forfaitaires (taxe sur l'eau, vignettes autoroutières, etc..).

Ce genre d'imposition parfaitement antisocial est présenté par le discours bourgeois officiel comme inévitable. Après avoir successivement démantelé les impôts progressifs et les impôts sur le capital, les classes dirigeantes s'alarment devant les caisses vides de l'Etat.

Elles poursuivent leur travail de sape social et de relèvement des impôts payés par les consommateurs. A l'échelle internationale, un système économique gris s'est formé, dans lequel de riches individus et des entreprises multinationales peuvent contourner à leur guise leurs obligations fiscales. Les pays en développement, tout comme les citoyenne-s du monde occidental, sont ainsi escroqués et freinés dans leur développement. Cela entraîne une incapacité des sociétés à satisfaire les besoins fondamentaux de leurs habitant-e-s et une perte pour la démocratie.

Depuis des décennies, la Suisse calque sa politique fiscale sur les besoins de la place financière et cherche à se positionner comme un paradis fiscal pour certains contribuables. Elle le fait en imposant faiblement les riches et les entreprises, en donnant des avantages fiscaux aux sociétés boites aux lettres et autres holdings ou avec l'imposition forfaitaire. Tout cela concourt à la destruction de l'Etat providence. Les inégalités croissantes entraînent une précarisation des relations humaines pour le plus grand nombre, et un enrichissement inimaginable pour quelques privilégiés. L'argent accumulé par quelques-uns est replacé sur les marchés financiers et prépare inéluctablement la prochaine crise financière.

Que faire ?

Chaque franc de bénéfice non soumis à l'impôt qui finit dans la poche d'une entreprise ou comme dividende chez un actionnaire est le produit du travail de quelqu'un à qui ce franc devrait revenir majoritairement.

Des impôts progressifs, prélevés sur les hauts revenus, le patrimoine, les bénéfices sur les capitaux et les successions, et qui reprennent l'argent où il se trouve, ne sont rien moins qu'une rétrocession des richesses sociales aux travailleurs.

C'est cette catégorie d'impôts qui devrait être le fondement d'un système fiscal plus juste. Un substrat fiscal bien plus important qu'aujourd'hui doit approvisionner des fonds gérés démocratiquement pour renforcer la sécurité sociale et la transformation sociale et écologique de l'économie. Nous ne voulons pas d'un Etat gigantesque qui soit le bras armé du Capital, mais des biens collectifs qui profitent à tous. Nous demandons aussi la suppression des impôts régressifs. Actuellement l'impôt qui connaît la plus forte croissance est l'inéquitable système des primes individuelles de caisse-maladie. Le système de santé doit également être financé par des impôts directs et progressifs.

Nous réclamons la fin du concept catastrophique de la concurrence fiscale, en Suisse comme partout ailleurs. Nous demandons la fin du secret bancaire et de la distinction entre fraude et évasion fiscale. Nous voulons un échange automatique d'informations fiscales entre tous les pays tout en respectant les droits démocratiques fondamentaux, et par là-même la fin des paradis fiscaux.

Nous exigeons également de la Suisse une reconnaissance de la politique d'exaction pratiquée par la place financière suisse, et la reconnaissance de la dette fiscale de la Suisse à l'égard des pays en développement.

Commission Fiscalité
d'attac Suisse

Traduit par Hélène Bréant
et Andrée Durand, Coorditrad

INFILTRATION D'ATTAC: UNE AFFAIRE CLASSEE

Invitation à une conférence donnée par
Alec FEUZ et Dinu GAUTIER
le mercredi 9 décembre 2009, à 20 heures
à la salle de la Fraternité
du Centre Social Protestant
(Place Arlaud 2, à Lausanne)

Journaliste, Alec FEUZ a suivi l'enquête pénale menée par l'ancien Juge d'instruction cantonal Jacques ANTENEN suite à la révélation par la TSR de l'infiltration d'ATTAC par SECURITAS pour le compte de NESTLE. Il y consacre un ouvrage, d'où il ressort que l'instruction a été menée essentiellement à décharge des prévenus. Selon lui, la justice vaudoise n'a pas fait son travail.

Journaliste à la WOZ, Dinu GAUTIER a également enquêté sur le « Nestlégate », et a publié plusieurs articles sur les pratiques d'infiltration de la multinationale.

Le public sera ensuite invité à participer à une discussion.

Organisation: Juristes progressistes vaudois

Manifeste pour que la justice fiscale remplace l'évasion fiscale et le dumping fiscal

Une société à vocation écologique et sociale doit disposer d'un régime fiscal équitable et de recettes fiscales suffisantes. D'importants aspects de la politique fiscale suisse vont à l'encontre de cet objectif. En effet, le système fiscal suisse permet, voire facilite, l'évasion fiscale à l'intérieur comme à l'extérieur des frontières helvétiques. La concurrence fiscale, le dumping fiscal et les niches fiscales servent les intérêts des riches et des entreprises multinationales. En revanche, les consommateurs et les salariés acquittent une part croissante des prélèvements fiscaux. C'est pourquoi nous voulons une réorientation de la politique fiscale.

La place financière suisse profite de cette politique ; elle s'est spécialisée dans l'évasion fiscale et la fraude fiscale. Elle continue d'attirer les capitaux en fuite, qu'ils proviennent des pays industrialisés ou des pays en développement, alors que ces derniers en particulier auraient urgemment besoin des sommes dont ils sont ainsi privés. Le lobby financier présente la compétition fiscale nationale et internationale comme une nécessité, favorisant ainsi les attitudes égoïstes et minant la solidarité. C'est pourquoi nous voulons une réorientation de la politique fiscale.

Nous voulons de nouvelles dispositions constitutionnelles permettant d'établir une politique fiscale équitable, sociale et durable, et d'interdire toute disposition favorisant l'évasion fiscale ou la fraude fiscale, en Suisse comme à l'étranger.

En termes de politique étrangère, nous voulons que :

- la Suisse soutienne activement les initiatives internationales visant à lutter contre l'évasion fiscale des entreprises et des particuliers ;
- la Suisse s'engage à taxer les sociétés multinationales de manière appropriée et soutienne le lancement d'impôts internationaux de solidarité.

Pour un système fiscal plus équitable en Suisse, nous voulons :

- la suppression de la distinction entre l'évasion fiscale et la fraude fiscale ;
- l'échange automatique d'informations avec les autorités fiscales de tous les Etats de droit démocratiques ;
- un renforcement des modes d'imposition qui contribuent à la redistribution des richesses, à l'instar des impôts sur les gains en capitaux, des impôts sur les successions et des impôts progressifs ;
- l'abolition des privilèges fiscaux choquants accordés aux sociétés holding, aux sociétés de domicile, aux sociétés d'administration et l'abolition des taxations forfaitaires (« forfaits fiscaux »).
- un droit fiscal simplifié et une transparence accrue ;
- une harmonisation des impôts cantonaux sur les revenus, la fortune et sur les entreprises ;
- la mise en œuvre d'un système de taxation basé sur le principe de capacité économique, tel qu'il figure dans la Constitution.

Les signataires de ce manifeste s'engagent en faveur d'une réorientation de la politique fiscale menant à davantage de justice fiscale. Ils examinent tous les moyens possibles d'atteindre les objectifs énoncés ci-dessus, y compris le lancement d'une initiative populaire.

Je soutiens le manifeste pour que la justice fiscale remplace l'évasion fiscale et le dumping fiscal.

Nom _____ Prénom _____

Rue _____ NPA Ville _____

E-mail _____ ❏ Je souhaite être tenu-e au courant de la campagne manifeste-fiscal.

Renvoyer votre signature à Campagne «Manifeste fiscal», c/o Déclaration de Berne, Rue de Lausanne 52, 1004 Lausanne

>>>AGENDA>>>

>Genève>

Mardi 15 décembre, 20h

Comité d'attac genève, Maison des Associations (local d'attac), 15 rue des Savoises.

Mardi 19 janvier 2010, 20h

Comité d'attac genève, Maison des Associations (local d'attac), 15 rue des Savoises.

Mardi 26 janvier 2010, 20h

Rencontre d'information sur le mouvement ATTAC et ses actions, Maison des Associations, 15 rue des Savoises.

>Vaud>

Mardi 15 décembre, 19h

Assemblée générale, centre Pôle Sud, salle Aïda, Lausanne-Flon.

Rencontres mensuelles début 2010

Mercredi 20 janvier, Mercredi 17 février, Mercredi 17 mars, Les rencontres ont lieu à 20h au centre Pôle Sud, Av. J-J Mercier 3, Lausanne-Flon, salle vidéo au 1er étage. Elles sont ouvertes à tout le monde.

>Neuchâtel>

Prochaines réunions du comité

Mardi 8 décembre 2009, jeudi 21 janvier 2010, lundi 22 février 2010, mardi 23 mars 2010, lundi 3 mai 2010
Les réunions ont toujours lieu à 20h à la Maison des syndicats, av. de la Gare 3, Neuchâtel.

Jeudi 10 juin 2010, 18h

Assemblée générale avec comité, Maison des syndicats, av. de la Gare 3, Neuchâtel.

>Fribourg>

Vendredi 11 décembre, 19h30

Cycle médias, rue de l'Hopital 2, salle Rossier. Echange avec Salim Lamrani sur son dernier livre « Cuba. Ce que les médias ne vous diront jamais ». Org. ASC. Peut être commandé à l'association Suisse-Cuba, prix : Fr. 25.-. Ecrire à : fribourg@cuba-si.ch

>>> Un générateur d'écrans

Le réseau international pour la justice fiscale (Tax Justice Network) présente au début novembre à Londres un nouvel indice d'opacité financière (Financial Secrecy Index – FSI). Cet indice permet de classer les places financières mondiales en fonction de leur opacité. La Suisse occupe une place peu enviable, au troisième rang de ce classement.

Une équipe de scientifiques et d'experts financiers a été chargée d'établir pour le réseau pour la justice fiscale Tax Justice Network quelles sont les responsabilités des soixante principales places financières, paradis fiscaux et centres offshore mondiaux dans l'opacité des marchés financiers globaux.

Il n'y a pas de quoi être fier de la position de la Suisse, qui se retrouve au troisième rang de ce classement. A sa tête se trouve l'Etat fédéral américain du Delaware, suivi par le Luxembourg. Les îles Caïman sont à la quatrième place, suivies par la City de Londres à la cinquième. Tous ces territoires autorisent à leur manière le camouflage de flux financiers illégaux et participent, d'une façon ou d'une autre, à l'évasion fiscale internationale. Du fait des pratiques des sociétés multinationales visant à contourner l'impôt ou du fait de l'évasion fiscale des personnes physiques les plus riches, les pays en développement sont privés chaque année de montants de l'ordre de plusieurs milliards de dollars, qui pourraient être investis au Sud dans la lutte contre la pauvreté.

Qu'est-ce qui a été mesuré ?

L'indice FSI d'opacité financière est composé de deux différents éléments. D'une part, l'importance de chaque place financière est mesurée en fonction de son poids sur le marché mondial des services financiers. Cette pondération est effectuée sur la base des données du Fonds Monétaire International. D'autre part, l'indice estime, sur la base de douze critères, dans quelle mesure les pratiques institutionnelles en matière de confidentialité contribuent à l'opacité de ces services financiers. L'indice pour 2009 est basé sur les données statistiques et les développements politiques intervenus jusqu'à la fin décembre 2008.

La place peu enviable de la Suisse dans ce classement découle du fait que ce pays est à la fois l'une des plus importantes places financières mondiales, et l'une des juridictions caractérisée par le plus d'opacité, du point de vue des critères retenus par le réseau pour la justice fiscale. D'après les estimations des experts mandatés par le réseau pour la justice fiscale, la Suisse ne mérite une évaluation positive selon aucun des douze critères pris en compte par l'indice FSI (cf. les résultats détaillés en annexe).

La prochaine édition de l'indice

FSI, prévue dans deux ans, pourrait peut-être permettre à la Suisse de mieux se classer. Dans le domaine du blanchiment d'argent, ou de la lutte contre le financement du terrorisme, par exemple, des améliorations légales sont intervenues après la date prise en compte pour l'évaluation. La Suisse réagissait de la sorte aux dernières critiques émises à son encontre lors de la dernière évaluation du GAFI, une organisation internationale chargée de la répression du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme. La renégociation express d'une douzaine de traités de double imposition, intégrant désormais les standards de l'OCDE en matière d'échange d'informations, est également intervenue depuis mars passé. Ces changements récents ne suffisent pourtant pas à insuffler une transparence suffisante aux pratiques de la place financière suisse, en particulier dans son trafic financier avec les pays en développement.

Une alternative aux listes de l'OCDE des paradis fiscaux et judiciaires

Le réseau pour la justice fiscale, dont Alliance Sud et la Déclaration de Berne sont membres fondateurs, veut montrer avec ce nouvel indice que ce ne sont pas que de petites îles exotiques qui avantagent l'évasion fiscale et les délits financiers. Ce sont aussi de grandes puissances internationales, comme les USA et la Grande-Bretagne, qui contribuent à la faible transparence des marchés financiers mondiaux. Les trusts ou d'autres constructions opaques semblables, en usage fréquent dans la City de Londres ou au Delaware, permettent la dissimulation de tractations douteuses tout autant que le secret bancaire. C'est pourquoi le Delaware se retrouve à la première place du classement élaboré sur la base de l'indice FSI, et Londres à la cinquième.

Du fait de tels résultats, l'indice FSI se distingue clairement du système des listes noire, grise et blanche de l'OCDE. Si, parce qu'il ne s'agit pas d'Etats souverains, des places financières aussi importantes que le Delaware, le Nevada ou Londres ne figurent pas sur ces listes, l'indice FSI, lui, en tient compte. La Suisse doit également comprendre l'indice FSI comme un encouragement à engager une offensive dans le domaine de la politique étrangère. Nos autorités doivent s'engager à l'échelle internationale en faveur d'initiatives multilatérales instaurant une transparence accrue, en matière fiscale et sur le marché mondial des services financiers. Ceci serait le meilleur moyen d'éviter des « désavantages compétitifs » pour la place financière helvétique. Réagir de façon défensive aux pressions internationales émanant du G20 et de l'OCDE ne suffit pas.

L'évasion fiscale comme frein au développement

La Suisse doit toutefois également terminer ses propres devoirs. Car aucun pays en développement ne figure sur la liste des nations avec lesquelles les autorités suisses ont été d'accord de modifier leurs conventions de double imposition pour élargir aux cas d'évasion fiscale les possibilités de solliciter l'entraide administrative en matière fiscale. Les détenteurs des quelque 360 milliards de francs de fortune privée en provenance du Sud, échappant à l'impôt en plaçant leurs avoirs sur des comptes suisses, ne sont pas plus inquiétés qu'auparavant. La Suisse n'a pas agi davantage que les autres pays contre les pratiques agressives des sociétés multinationales, qui leur permettent de contourner les prélèvements fiscaux. Que l'OCDE ait tracé la Suisse de sa liste grise des paradis fiscaux en septembre passé en dit davantage au sujet de la qualité discutable des listes de l'OCDE qu'au sujet de la politique fiscale étrangère de la Suisse.

Si les sommes d'argent privé soustraites à l'impôt des pays du Sud étaient imposées selon les lois en vigueur dans leurs pays d'origine, en admettant que ces sommes dégagent un rendement moyen de 5% et qu'elles sont imposées à un taux moyen de 30%, les pays en développement disposeraient annuellement de 5,4 milliards de francs de plus de recettes fiscales. Ces 5,4 milliards représentent deux fois et demie des 2 milliards que la Confédération dépense annuellement, en chiffres ronds, pour l'aide au développement.

Les revendications fondamentales du point de vue de l'aide au développement

La discrimination des pays en développement lors des négociations de conventions de double imposition est désormais intolérable. La Suisse doit rapidement négocier de nouveaux accords de double imposition avec les pays du Sud, et leur octroyer des droits semblables à ceux qu'elle a d'ores et déjà alloués aux nations qui ont bénéficié des traités renégociés depuis mars passé. De ce point de vue, Alliance Sud et la Déclaration de Berne exigent également que des clauses dites « de la nation la plus favorisée » soient introduites dans ces accords. De la sorte, les concessions supplémentaires accordées en matière d'entraide fiscale à des partenaires puissants, comme les USA ou l'Union européenne, seraient automatiquement élargies à d'autres pays, en particuliers aux pays en développement.

Les procédures d'entraide administrative octroyées à la demande dans les cas d'évasion fiscale sont cependant coûteuses en temps et en ressources. De nombreux pays en développement se heurtent dès lors de ce point de vue aux limites de leurs propres administrations. Le standard de l'OCDE au sujet de l'entraide administrative n'est de ce fait pas une alternative à l'imposition de l'épargne. Au contraire, la Suisse devrait également introduire celle-ci au profit des pays en développement. La Conseillère fédérale en charge du Département fédéral des affaires étrangères a déjà fait une proposition à ce sujet au nom du Conseil fédéral lors de la conférence de l'ONU sur l'aide au développement ayant eu lieu en décembre passé à Doha. A moyen terme cependant, le seul moyen de garantir aux administrations fiscales la possibilité d'imposer correctement et complètement la fortune administrée et gérée de manière transfrontalière est de passer à l'échange automatique d'informations entre administrations fiscales, conformément aux revendications du réseau pour la justice fiscale.

Il est par ailleurs important de souligner qu'il ne s'agit pas uniquement de combattre l'évasion fiscale en s'attaquant aux paradis fiscaux. D'importantes recettes fiscales disparaissent également des comptes des collectivités publiques au Sud du fait des pratiques des sociétés transnationales. Le réseau pour la justice fiscale cherche depuis longtemps à obtenir que les entreprises actives dans plusieurs pays soient obligées de construire leurs bilans en fonction de la localisation de la valeur ajoutée de leur production (country by country reporting). Ceci rendrait plus difficile la manipulation des prix de transfert, qui permet à de telles entreprises de rapatrier leurs bénéfices dans des sociétés « boites aux lettres » domiciliées dans des paradis fiscaux. Et cela permettrait dès lors d'imposer les profits de ces entreprises comme il se doit.

>>> Alternatives écologiques: sortons de la logique

A quelques jours du sommet de Copenhague qui devra (devrait ?) prendre des décisions fondamentales pour l'avenir de la planète, nous publions un article de Olivier Bonfond du CADTM belge montrant les limites des solutions proposées qui restent dans une logique de profit. Le texte complet avec les notes peut être consulté sur le site du CADTM à la page http://www.cadtm.org/Alternatives-ecologiques-Sortons

Il faut l'admettre : la gestion actuelle de la crise écologique mène l'humanité dans une impasse. Sa survie même est menacée. Alors que la prise de conscience citoyenne grandit et que les mouvements sociaux s'organisent, les dirigeants de ce monde veulent nous faire croire qu'ils ont maintenant pris les choses en main et que nous pouvons avoir confiance en l'avenir. Malheureusement, malgré des déclarations ambitieuses, les solutions proposées par les gouvernements, les institutions internationales et les grandes entreprises, en restant inscrites dans un modèle capitaliste et productiviste, ne constituent en rien une alternative. Pendant ce temps, les équilibres écologiques continuent de se dérégler et la majorité est maintenue dans la pauvreté et l'exploitation. Des alternatives à la crise écologique globale existent pourtant. Mais pour pouvoir être qualifiées de sérieuses, celles-ci devront impérativement marquer une rupture radicale avec le modèle de développement actuel et la logique du profit.

L'humanité en danger

Si le monde est un village, ce village devient inhabitable pour un nombre grandissant d'habitants. Sans rentrer dans une enchère catastrophiste, il est important, avant de proposer des alternatives, d'ouvrir les yeux sur l'ampleur des défis à relever.

Les mers et océans, source de toute vie, sont surpollués et surexploités. L'eau douce devient une denrée rare : plus d'un milliard de personnes n'a pas accès à l'eau potable. Les forêts, poumons de la planète, sont coupées massivement : selon la FAO, environ 13 millions d'hectares (l'équivalent de la surface de l'Angleterre) de forêts disparaissent annuellement, soit un terrain de football toutes les quinze secondes. La nourriture est gaspillée : alors que 100'000 personnes meurent quotidiennement de faim ou de ses suites immédiates et que plus d'un milliard de personnes souffrent de manière chronique de la faim, entre 30 et 40% des aliments achetés aux États-Unis et en Angleterre ne sont pas consommés ! Les sols, qui abritent 80% de la biomasse et qui permettent à l'homme de se nourrir, meurent à grande vitesse : 24 milliards de tonnes de sols fertiles disparaissent chaque année. Un tiers de la superficie des terres émergées du globe (4 milliards d'hectares) est menacé par la désertification. Les déchets inondent la planète : environ 2,5 milliards de tonnes de déchets sont produits chaque année, soit plus que la production mondiale de céréales (environ 2 milliards de tonnes par an). La perte de biodiversité se poursuit inexorablement : une espèce sur huit des plantes connues est menacée d'extinction. Chaque année, entre 17'000 et 100'000 espèces disparaissent de notre planète, et un cinquième de toutes les espèces vivantes pourrait disparaître en 2030. Les catastrophes « naturelles » et « sanitaires » augmentent, en fréquence et en intensité : cyclones dévastateurs, canicules meurtrières, sécheresses, inondations, maladie de la vache folle, grippe aviaire, grippe porcine, … Le réchauffement du climat, s'il ne doit pas cacher les autres menaces écologiques, constitue sans doute la menace la plus importante pour l'espèce humaine et les écosystèmes, car il renforce et accélère la majorité des phénomènes cités plus haut. Les conséquences humaines du réchauffement climatique sont déjà une réalité, en particulier pour les populations du Sud : pour les années 2000-2004, un habitant sur 19 a été affecté par une catastrophe climatique dans les pays en développement. Le chiffre correspondant pour les pays de l'OCDE est de 1 sur 1'500. Et nous sommes au début d'un processus qui risque de s'aggraver. (...)

Pour des alternatives non capitalistes

Quelles sont les principales « solutions » prônées par les gouvernements, les institutions internationales, les grandes entreprises pour inverser cette tendance mortifère et sauver les écosystèmes ? Plus de croissance, mais de la « croissance soutenable ». Plus de marché, avec le marché de l'eau ou encore le marché du carbone. Plus de science et de technologies « vertes » (agrocarburants, puits de carbone, micro-algues…) pour limiter la concentration de gaz à effet de serre (GES) dans l'atmosphère. Plus d'OGM pour résoudre le problème de la faim dans le monde. Plus de taxes pour pousser les consommateurs à ne pas consommer moins mais à consommer mieux. Toutes ces mesures, même si elles ne sont pas toujours intrinsèquement mauvaises, ne pourront en aucun cas résoudre la crise écologique. La raison est simple : elles ne remettent pas en cause l'impératif de croissance, dicté par la logique du profit.

Alors que le monde connaît la crise mondiale la plus importante depuis les années 1930, l'objectif prioritaire de tous les gouvernements et des grandes institutions telles que le FMI et le G20 reste de retrouver la croissance économique. Selon la théorie dominante, la croissance économique est la solution, la fin et le moyen. Quand Nicolas Sarkozy déclare *« Le développement durable, ce n'est pas moins de croissance, c'est plus de croissance ! »*, tout est dit. C'est une aberration. Dans un monde fini, rechercher la croissance à tout prix ne peut aboutir qu'à un désastre écologique.

Et pas seulement écologique. Rappelons-le : la logique d'accumulation du capital, la logique croissantiste et productiviste, est à l'origine de toutes les crises planétaires actuelles (sociale, économique, financière, énergétique, climatique, migratoire…). Ces crises ont un caractère systémique et nécessitent donc des réponses systémiques. D'où la nécessité d'alternatives non capitalistes, qui s'inscrivent dans une perspective de construction d'un modèle dont l'objectif prioritaire soit la sauvegarde des écosystèmes et la justice sociale. Ensuite, il faut réfléchir aux mesures concrètes à mettre en place pour atteindre cet objectif. Si certaines mesures peuvent impliquer une croissance de la production et donc du PIB, comme par exemple la construction d'infrastructures de santé ou la formation de médecins, d'autres provoqueront inévitablement une décroissance du PIB. On pense ici particulièrement à la question de l'armement, plus grosse dépense au niveau mondial (1'339 milliards de dollars en 2007) ! Il s'agit de passer d'un raisonnement quantitatif à un raisonnement qualitatif.

Réduire drastiquement la demande mondiale d'énergie et développer massivement les énergies renouvelables

Si l'on veut limiter à 2° C l'augmentation de la température moyenne de l'atmosphère et éviter la catastrophe climatique, les objectifs sont clairs : la production mondiale de GES doit diminuer de 50% à 85% d'ici 2050. Pour les pays industrialisés, principaux émetteurs de GES, il s'agit de réduire les émissions de 80%

à 95% d'ici 2050 (par rapport à 1990), en passant obligatoirement par une réduction intermédiaire de 25% à 40% d'ici 2020.

Pour relever ce défi gigantesque, il faut combiner forte réduction de la consommation d'énergie et développement massif des énergies renouvelables. En matière d'économie d'énergie, il faut avant tout travailler sur la question de l'habitat et des transports. Les habitations, responsables d'une partie importante de la consommation finale d'énergie et des émissions de CO_2, doivent être isolées. Les entreprises privées, ne s'intéressant qu'aux profits et donc à la demande solvable, sont incapables de mener à bien cette mission. Il est donc nécessaire de mettre en place des services publics, transparents et démocratiques, qui auraient pour objectif l'isolation de tous les bâtiments.

Au niveau des transports, il faut, d'une part, développer des transports collectifs efficaces, de qualité et tendant le plus possible vers la gratuité. D'autre part il s'agit, quand cela est possible, de relocaliser l'économie. On connaît tous et toutes les exemples aberrants des tomates, des pots de yaourts qui, pour limiter les coûts de production et donc maximiser les profits, parcourent des milliers de kilomètres avant d'être mis en vente. Contrairement au discours dominant qui veut faire passer le protectionnisme comme l'ennemi numéro un, il est nécessaire de favoriser les productions locales et de repenser le protectionnisme, mais dans un esprit de coopération et non de compétition.

Remplacer les énergies fossiles par les énergies renouvelables est techniquement possible : comme le souligne Daniel Tanuro, *« le flux d'énergie solaire qui atteint la terre est égal à 8'000 fois la consommation énergétique mondiale. Compte tenu des technologies actuelles, 1/1000 de ce flux peut être converti en énergie utilisable ».*

Pourquoi alors la part des renouvelables dans la production globale continue-t-elle de stagner ? La raison est double : premièrement, les transnationales du secteur de l'énergie fossile ne veulent pas se détourner de la poule aux œufs d'or que représente le marché des combustibles fossiles. On estime à environ 1'500 milliards de dollars les profits annuels réalisés par ce secteur. Selon ce critère, dominant dans le modèle capitaliste, le marché des renouvelables n'est pas à la hauteur. Deuxièmement, les grandes transnationales énergétiques ne sont pas friandes de l'énergie solaire, car on se l'approprie plus difficilement. Or la propriété privée est la condition du profit et la base même du fonctionnement du système capitaliste. On comprend alors mieux pourquoi les agrocarburants, véritable scandale écologique et humain, sont de loin préférés à la révolution solaire.

Combiner justice fiscale, justice sociale et justice climatique

On le voit bien, le marché et l'initiative privée ne sont pas capables de relever les défis environnementaux et sociaux. Seuls des investissements publics massifs et orientés dans la « bonne » direction pourront faire avancer l'humanité vers une réelle alternative. Pour financer ces investissements et ces services publics, une autre fiscalité est possible et nécessaire. Contrairement à la nouvelle taxe carbone en France qui veut faire payer les plus pauvres et non les principaux responsables, il faut une fiscalité qui s'attaque de front aux inégalités sociales : impôt sur les grosses fortunes, taxe sur la spéculation et les plus-values boursières, augmentation de la progressivité de l'impôt, relèvement de l'impôt sur les sociétés, mais aussi réduction radicale du temps de travail, sans perte de salaire et avec embauche compensatoire, font partie intégrante des solutions à mettre en œuvre pour résoudre la crise écologique et sociale. Elles constituent des outils nécessaires qui permettront aux gouvernements de financer des projets socialement utiles et respectueux de la nature, tandis que les individus auront les ressources et le temps d'agir et de pratiquer la citoyenneté. Justice fiscale et justice climatique vont de pair.

De la même manière, la justice climatique ne pourra pas devenir une réalité si l'on ne se préoccupe pas des questions de pauvreté et d'inégalités. Rappelons-le, les rapports de domination Nord-Sud sont une des causes principales de la destruction de la nature : grâce à l'outil de domination qu'est la dette, les puissances du Nord, en complicité avec les classes dominantes du Sud, peuvent imposer des politiques qui amènent au bradage des ressources naturelles, à la destruction de l'environnement, mais aussi à l'exploitation des peuples et à la déstructuration du tissu économique et social. Les gouvernements et les citoyens du Sud se voient alors privés de moyens pour mettre en place des actions respectueuses de l'environnement. L'annulation de la dette, tout comme le transfert massif et gratuit de technologies propres vers le Sud, sont indispensables.

Combiner actions individuelles et revendications globales

Trop souvent, on a tendance à réduire l'écologie à une question de pratiques individuelles. Vous voulez sauver la planète ? Consommez équitable, triez vos déchets, éteignez la lumière quand vous quittez une pièce… Parce que nous serions tous responsables de la destruction de l'environnement, nous avons le pouvoir et le devoir d'agir en changeant nos comportements individuels. Si ces actions à titre individuel sont nécessaires et utiles, il ne faut pas se leurrer sur leur capacité à inverser les tendances actuelles. Surtout, il ne faut pas oublier que si nous sommes tous responsables, nous ne sommes pas tous également responsables. Il faut donc prendre garde que la nécessaire prise de conscience individuelle ne dédouane le système économique dominant et n'occulte l'essentiel débat sur les alternatives systémiques.

Renforcer les mouvements sociaux et la démocratie

Pour que ces alternatives se mettent en place concrètement et pour que les gouvernements du Nord et du Sud mettent la priorité dans des projets socialement utiles et respectueux de la nature, les mouvements sociaux ne pourront pas rester les bras croisés. Ils devront agir et, via des mobilisations massives, imposer une réelle participation à l'ensemble du processus de prises de décisions politiques. Ne nous trompons pas, les dirigeants de ce monde ne sont ni inconscients, ni aveugles. Ils sont tout simplement au service des capitalistes financiers et industriels, qui ont des intérêts opposés à ceux de la majorité. Les rapports de force seront déterminants. A l'heure actuelle, ces rapports ne sont toujours pas en faveur des peuples. Malgré certains discours « radicaux », l'offensive néolibérale se poursuit. Pourtant, le mouvement social s'organise et, au Nord comme au Sud, des victoires, certes partielles et insuffisantes, montrent que rien n'est inéluctable (...)

Olivier Bonfond

IMPRESSUM

Edité par Attac Suisse, paraît au moins 9x par année
Destiné aux membres et aux abonnés.
Impression et mise en page : Deltagraph, Bienne
Tirage 1'600 exemplaires

ABONNEMENT (pour non-membres)

Veuillez verser 20 francs/année à l'attention d'Attac Suisse, rue des Savoises 15, 1205 Genève - CCP 17-762066-4 en mentionnant distinctement votre adresse.

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO :

Maurizio Coppola, Alexandre de Charrière, Gérald Mermet, Michel Pellaton, Sabrina Scardua, Jane Séligmann.

TRADUCTIONS

Attac a toujours besoin de traductrices et traducteurs, si vous pensez pouvoir aider, n'hésitez pas à vous inscrire sur coorditrad.attac.org ou en envoyant un mail à coorditrad.ch@attac.org , ou par courrier postal auprès d'attac suisse

PROCHAINE PARUTION JANVIER 2010

COURRIER DES LECTEURS ET LECTRICES

Réagissez, participez,
n'hésitez pas à nous envoyer vos réactions à :
Courrier de l'Angles d'ATTAC, cp 5105, 1002 Lausanne
ou par mail: angles-ch@attac.org

INTERNET

On peut consulter les articles ou télécharger ce numéro en ligne sur www.suisse.attac.org , rubrique Angles d'ATTAC, colonne de droite.

ADRESSES

Vaud: Case 5105, 1002 Lausanne, vaud@attac.org
Genève: rue des Savoises 15, 1205 Genève, geneve@attac.org
Neuchâtel: CP 21, 2035 Corcelles, neuchatel@attac.org
Bern: Postfach 520, 3000 Bern, bern@attac.org
Zürich: Attac Zürich, 8000 Zürich, zurich@attac.org
Basel: Postfach, 4002 Basel, basel@attac.org
Ticino: c/o attac svizzera, rue des Savoises 15, 1205 Ginevra
Fribourg: Case 101, 1701 Fribourg, fribourg@attac.org
Bienne-Jura:
Case 4314, 2500 Bienne 4, bienne-jura@attac.org
Valais: Case Postale 2140, 1950 Sion 2, valais@attac.org

>>> Déclaration de solidarité d'attac suisse avec le mouvement de protestation des étudiant-e-s >>>

Pour un monde dans lequel les besoins des hommes et des femmes prévalent sur les intérêts économiques !

Le slogan ci-dessus occupe une place centrale dans les analyses et activités d'Attac. La réforme de Bologne et l'intrusion généralisée d'intérêts économiques dans les établissements d'enseignement supérieur représentent ce dont nous ne voulons plus, à savoir la destruction de l'éducation indépendante et critique au nom de critères économiques.

Le mouvement de protestation qui a lieu depuis plus d'une semaine dans les universités suisses est légitime et attac suisse exprime sa solidarité avec tous ceux qui y prennent part.

La prépondérance de l'idéologie libérale en matière d'économie et de politique ne résulte pas seulement des (contre-)réformes politiques et économiques des trente dernières années ; elle trouve son origine dans un affrontement idéologique qui se manifeste principalement dans les établissements d'enseignement supérieur. La réorganisation néo-libérale de l'éducation a été élaborée au plan théorique dans les institutions d'éducation elles-mêmes, avant d'être appliquée à la politique et à l'économie. Les mouvements de protestation des étudiants ne constituent ainsi pas seulement une opposition à la marchandisation de l'éducation et à la burocratisation des structures des universités ainsi qu'à la création de sujets "aptes au marché du travail" et d'établissements "d'excellence". Ils ébranlent également l'hégémonie néolibérale en vigueur dans l'enseignement et la recherche ainsi que dans tous les secteurs de la société.

Votre engagement rappelle que l'économie doit être organisée au service des hommes et non l'inverse. Les revendications fondamentales exprimées par les protestataires montrent que la politique et les responsables de l'enseignement supérieur et de la recherche se moquent depuis longtemps des besoins des gens. Attac soutient sans faille vos revendications. Car un système éducatif régulé au plan politique, conçu avec des moyens publics et autogéré de manière participative est susceptible de mieux remplir et satisfaire les tâches pertinentes pour la société qu'un système qui fonctionne en interne de manière privée et ne produit à court terme qu'une "demi-éducation" instrumentalisée. Sans contrôle démocratique, il ne peut y avoir de politique en matière d'éducation et sans politique en matière d'éducation, pas de société tournée vers des buts collectifs émancipateurs.

Nos objectifs communs nécessitent une mobilisation sociale et politique obstinée et à long terme. Nous nous associons à vos protestations et vous souhaitons force et endurance !

SOLIDARITE AVEC LES ETUDIANTS PROTESTATAIRES

POUR UNE ÉDUCATION ET UNE SOCIÉTÉ DÉMOCRATIQUES !

Traduction
Marianne Beauviche, Coorditrad

>>> Déclaration de solidarité d'enseignants et de chercheurs avec le mouvement étudiant >>>

Nous publions ici la déclaration de solidarité des enseignant-e-s, chercheuses et chercheurs avec les mouvements de protestation des étudiant-e-s aux universités suisses.

La liste des premiers signataires peut être consultée sur notre site internet à la page http://www.suisse.attac.org/article2247

Dans le cadre d'une semaine d'action internationale « Education is not for sale » de nombreux étudiants ont attiré l'attention sur leurs préoccupations par des manifestations, des occupations, des discussions et souvent des actions originales. Ils critiquent la réforme de Bologne, la tendance générale à l'économisation de l'enseignement supérieur, les structures non démocratiques, la sousreprésentation de femmes parmi les professeurs et dans les instances de direction, la sélection sociale (taxes universitaires, entre autres) ainsi que les conditions d'études et de travail souvent mauvaises (à cet égard ils pensent aussi au personnel de nettoyage et autres employés dans des secteurs d'activités non qualifiées).

Jusqu'à présent, les responsables des établissements d'enseignement supérieur et les autorités politiques en charge de la formation ont réagit avec peu de compréhension – voir pas du tout – à ces revendications. Dans les rangs du corps intermédiaire et des enseignants les prises de position bienveillantes restent isolées. Cela doit changer.

En raison de notre expérience de la recherche et de l'enseignement nous sommes convaincus que les questions soulevées par les étudiants sont de la plus grande importance pour l'avenir de l'enseignement supérieur. Nous savons, en outre, qu'également parmi les chercheurs et les enseignants se répandent la critique et le mécontentement sur les développements actuels dans le champ de l'enseignement supérieur. La scolarisation des études, la prise en charge et le contrôle croissant des dépenses, l'orientation forcée vers des fonds tiers qui met en danger la recherche critique et indépendante ; ou le discours managérial qui enveloppe la bureaucratisation des structures d'organisation des établissements d'enseignement supérieur; cela conduit à une dégradation continue des conditions de travail du personnel scientifique, enseignants et chercheurs.

Nous nous associons aux revendications des étudiants selon lesquelles, la mission des établissement d'enseignement supérieur ne doit pas se résumer à assumer la double fonction, de former d'un côté à peu de frais un grand nombre d'individus « employables sur le marché du travail » et par ailleurs de produire une toute petite élite de l' « excellence ». Nous terminons cette déclaration par le triple appel suivant:

1) Nous exigeons des responsables des établissements d'enseignement supérieur et des autorités politiques en charge de la formation qu'ils prennent au sérieux les revendications des étudiants et qu'ils créent les conditions d'une large discussion publique, dans laquelle les personnes qui étudient et travaillent dans les établissement d'enseignement supérieur pourraient s'exprimer de façon sérieuse.

2) Nous nous tournons vers les collègues de la recherche et de l'enseignement en les invitant à s'investir dans les discussions politiques actuelles, à exprimer publiquement leur mécontentement et leurs critiques et à ouvrir un dialogue honnête et (auto-) critique avec les étudiants; ainsi le but poursuivi pourrait être, comme les collègues en Autriche l'ont fait, d'élaborer un inventaire de nos revendications.(voir: http://unsereuni.at/?p=6188).

3) Nous adressons nos encouragements aux étudiants protestataires, afin qu'ils ne se laissent pas abattre par les réactions souvent ignorantes et arrogantes que suscite leur mouvement. Nous les appelons à chercher le dialogue avec les chercheurs et les enseignants, ainsi qu'à intégrer dans leurs discussions et leurs revendications les personnes qui n'ont pas accès à la formation supérieure.

>>> Deux livres critiques sur l'aide au développement >>>

"Aide au développement. Efficace, neutre, désintéressée ? Points de vue critiques du Nord sur la coopération européenne" offre un examen des politiques européennes en matière d'aide au développement et propose des pistes pour penser une politique de coopération progressiste et solidaire.

Efficace, neutre, désintéressée. Points de vue critiques du Nord sur la coopération européenne
Ouvrage collectif. PUBLICETIM N°33, 192 pages, 2009
ISBN 978-2-88053-074-7
Prix : 10 CHF

Crise écologique, propagation des virus..., malgré ses frontières soigneusement érigées, le Nord se rend aujourd'hui compte que nous ne formons qu'un seul monde. « Faisons table rase de nos responsabilités et unissons-nous pour mieux vivre les décennies à venir ! » semblent suggérer les défenseurs d'une nouvelle aide publique au développement (APD).

Une APD technique, neutre, qui pourrait servir au fonctionnement optimal des marchés, à protéger les fameux « biens publics mondiaux »... Voilà pour le discours dominant.

Mais est-ce la vocation de l'aide au développement ? Peut-elle être apolitique ? Doit-elle rester un instrument de domination ou devenir un outil de coopération, avec tout ce que cela implique, entre tous les peuples, mis sur un pied d'égalité ?

N'est-il pas urgent de réfléchir à quelle « autre » Europe – Suisse comprise –, nous aspirons ? Quels autres rapports Nord/Sud nous souhaitons ?

Répondant à un article de Jean-Michel Severino (l'actuel directeur général de l'Agence française de développement) illustrant la pensée dominante en matière d'APD, les auteur-e-s de cet ouvrage nous proposent des pistes permettant de construire une autre politique européenne de coopération et de solidarité internationales.

Avec "En finir avec la dépendance à l'aide" Yash Tandon secoue sérieusement le monde de la coopération internationale car il dénonce la dépendance des pays du Sud à l'égard de l'aide et propose sept étapes concrètes pour en sortir.

En finir avec la dépendance à l'aide Yash Tandon, Préfaces de Samir Amin et de Benjamin W. Mkapa, PUBLICETIM N°34, 224 pages, 2009,
ISBN 978-2-88053-075-4
Prix : 12 CHF

Les pays développés dépendants de l'aide cherchent à se sortir de cette dépendance sans toutefois y parvenir. Ce livre montre comment ils pourraient se libérer par eux-mêmes de cette aide – qui prétend relever du développement, mais qui ne l'est pas.

Ce livre tombe à point, car il avertit le Sud de ne pas tomber dans le piège de l'aide et de ne pas approuver le colonialisme collectif de l'OCDE – ce club de riches pays donateurs. Une stratégie de sortie de l'aide au développement nécessite un changement radical, à la fois des mentalités et des stratégies de développement des pays dépendants de l'aide. Elle requiert également une implication plus profonde et directe des peuples dans leur propre développement, tout comme une restructuration radicale des institutions mondiales de l'aide et de leur architecture.

Yash Tandon est un intellectuel ougandais important qui a été l'un des acteurs majeurs de ce que j'ai appelé « l'éveil du Sud » – la période de Bandoung de 1955 à 1980.

Yash démontre que « l'aide » est un instrument de la stratégie de domination de l'impérialisme, (...) et oppose avec force des propositions d'une « autre aide », fondée sur les principes de la solidarité internationaliste et anti-impérialiste des peuples. Samir Amin

Tous ceux qui se sentent concernés par le développement des pays du Sud devraient s'intéresser de près au message de l'ouvrage et en débattre. Si cela implique qu'il faut remettre en question les anciens concepts et les anciennes méthodes de travail, alors faisons-le. Benjamin W. Mkapa, Président de la Tanzanie 1995-2005

Plus d'informations sur cette thématique : www.cetim.ch

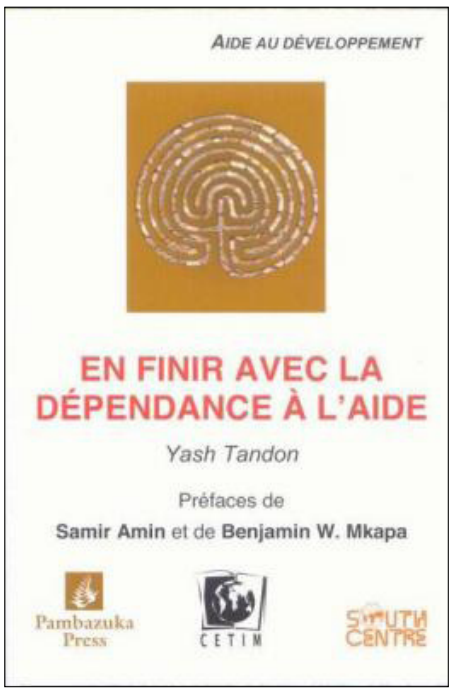

>>> La taxe Tobin: renouvellement d'un projet bourgeois >>>

Dans les années 70, l'économiste américain James Tobin, prix Nobel d'économie, a proposé d'établir une taxe sur les transactions sur les marchés des changes afin d'en réduire la volatilité et de pénaliser les opérations spéculatives. Ce projet devient-il à nouveau actuel dans les milieux bourgeois ?

Quand en 1997 Ignacio Ramonet proposait de constituer une association pour la taxation des transactions financières (attac), les pays d'Asie vivaient des krachs financiers, les pays d'Amérique latine étaient menacés de retrait de capitaux et le Fonds monétaire international (FMI) essuyait des échecs. Il faut le préciser : la taxe Tobin n'était qu'une revendication initiale du mouvement attac : *« Il y a urgence à jeter des grains de sable dans ces mouvements de capitaux dévastateurs. De trois façons : suppression des "paradis fiscaux" ; augmentation de la fiscalité des revenus du capital ; taxation des transactions financières »* [1].

Contexte de proposition de la taxe Tobin

Rappelons-nous du contexte dans lequel les responsables politiques proposent en 2009 la taxe Tobin : N. Sarkozy, A. Merkel, G. Brown et autres membres du G20, débattent sur des nouveaux instruments de régulation de la finance mondialisée. Pour elles et eux, seule une régulation permettrait d'éviter qu'une nouvelle bulle spéculative se développe et de « moraliser le capitalisme exacerbé ».

Une telle proposition montre la myopie des responsables politiques : à aucun moment, ils n'intègrent les inégalités sociales et économiques qui ont provoqué la crise. Dernier exemple : les inégalités salariales en Suisse ont augmenté massivement dans les dernières années selon les classes sociales, mais également selon le sexe et la nationalité. Une étude de l'Organisation internationale du travail (OIT) montre qu'au niveau global les inégalités augmentent également. Bref : les responsables politiques font simplement abstraction des causes premières de la crise.

La proposition d'attac

Concernant la taxe Tobin, voici les détails proposés par I. Ramonet : *« Il s'agit de taxer, de manière modique, toutes les transactions sur les marchés des changes pour les stabiliser et, par la même occasion, pour procurer des recettes à la communauté internationale. Au taux de 0,1%, la taxe Tobin procurerait, par an, quelque 166 milliards de dollars, deux fois plus que la somme annuelle nécessaire pour éradiquer la pauvreté extrême d'ici au début du siècle ».* L'argent taxé devrait alors être recolté dans un fonds contrôlé démocratiquement par les peuples (par ex. au niveau local, national, continental...) et aider à combattre les inégalités sociales, sources des crises que le système capitaliste vit régulièrement. En reprenant une proposition d'un économiste qui ne peut pas être dit de gauche, attac a pu donner un aspect émancipateur à la taxe Tobin.

Relancer la taxe Tobin "bourgeoise" ?

Aujourd'hui, les responsables politiques reprennent la taxe Tobin en excluant les éléments qu'attac y avait rajouté. Les propositions "bourgeoises" contiennent deux aspects principaux :

1. Elles veulent nous faire croire qu'en introduisant une taxe Tobin, un élément moralisant pourrait résoudre la crise économique, financière et sociale ;
2. Les propositions faites visent à introduire une taxe Tobin pour le sauvetage des entreprises demandant une aide étatique.

Nous nous distançons de ces propositions, car un tel instrument fiscal ne redistribue d'aucune manière du haut vers le bas. Au contraire, elles représentent ce que nous combattons : la socialisation des pertes et la privatisation des gains.

Maurizio Coppola

Not
[1] Ignacio Ramonet, Le monde diplomatique, décembre 1997

Relectures

Nous recherchons des personnes maîtrisant bien la langue française qui seraient disponibles à aider à la relecture des articles d'Angles d'Attac.

Les personnes intéressées à donner un coup de main peuvent se faire connaître à angles-ch@attac.org

>>> 1:12 >>>

INITIATIVE POUR DES SALAIRES ÉQUITABLES

En Suisse, un manager gagne en moyenne 56 fois plus que ce que touche son collaborateur ou sa collaboratrice tout en bas de l'échelle salariale.

L'initiative 1:12 stipule que, dans une même entreprise, personne ne doit gagner moins en un an que ce que les plus hauts salaires permettent de gagner en un mois. Elle veut inscrire dans la Constitution un article selon lequel - dans une entreprise - le salaire le plus élevé ne doit pas être plus de 12 fois supérieur au salaire le plus bas. Ainsi, les cadres ne pourront s'enrichir toujours plus tandis que stagnent les salaires de toutes les autres travailleuses et de tous les autres travailleurs. L'initiative 1:12 bride la cupidité des managers, afin que l'ensemble des salaires augmente de nouveau.

Changeons cela ensemble: Personne ne doit gagner moins en un an que ce que un manager dans la même entreprise gagne en un mois. Signez l'initiative 1:12! La feuille de signature peut être téléchargée sur:

http://juso.ch/files/Feuille_de_signature_1-a-12_fr.pdf

The Other L'Autre Das Andere L'Altro Davos

>>> Dans les résistances s'ébauche une autre monde >>>

Nous publions le texte programmatoire de la 10e édition de l'Autre Davos qui aura lieu les 29 et 30 janvier 2010 à l'université de Bâle.

En 2007 éclatait la première grande crise du capitalisme mondialisé. En 2008 et au début 2009, les grands médias officiels et les institutions internationales des dominants n'hésitaient pas à faire référence à la Grande Dépression de 1930. Les Etats des dominants consacrent des centaines de milliards de dollars pour assister des banques, des assurances et des grandes firmes. Cette vaste opération de socialisation des pertes privées sera payée, en dernière instance, par les salarié-e-s contribuables. Et demain, les dépenses sociales seront encore plus restreintes, au nom de la lutte contre les « déficits publics ».

Fin 2009, la presse parle d'une relance, tout en ajoutant qu'elle est fragile. Et pour cause. Le chômage atteint déjà des records historiques. Et 2010 s'annonce encore plus sombre. Or, les données officielles ne tiennent pas compte de celles et ceux qui ont « renoncé » à chercher un emploi ou qui se voient imposer des emplois précaires avec des salaires de misère. Gouvernements et institutions internationales (OCDE, Banque mondiale, FMI) vantent les mérites de « l'éducation » pour lutter contre la pauvreté et le chômage, ainsi que pour assurer la « compétitivité » des pays. Résultat : les systèmes de formation et d'éducation sont de plus en plus socialement sélectifs et conformes aux besoins étriqués des maîtres de l'économie.

La véritable physionomie de cette crise du système se révèle avec plus de force lorsque sont prises en compte la dévastation environnementale, dont les populations les plus fragilisées sont les premières victimes, ainsi que la détresse alimentaire et sanitaire frappant plus de 2 milliards d'êtres humains. A ces calamités s'ajoutent les guerres impérialistes (Irak, Afghanistan, Pakistan) ou instrumentalisées par diverses puissances (Afrique).

Or, à Davos, en janvier 2010, les authentiques responsables de cette crise multiface se proposent de débattre, de « l'état du monde », pour « le repenser, le redessiner et le reconstruire ». Voilà, tout d'abord, un aveu sur l'état de leur monde. Ensuite, est exposée de la sorte l'arrogance de ceux qui, l'ayant conduit à la catastrophe, prétendent le « relooker » selon leurs intérêts morbides. Ce qu'ils démontrent, dès aujourd'hui.

En effet, leur « réponse » à la crise n'est autre que l'accentuation des diverses formes d'exploitation et d'oppression. Car ce capitalisme mondialisé – reposant sur l'appropriation privatisée de la richesse, sur la tyrannie mondialisée de la marchandisation et sur la concurrence entre firmes géantes – ne peut pas être séparé d'un système articulé de domination et d'atteintes aux droits fondamentaux des êtres humains et de peuples entiers.

Or, aujourd'hui, un autre monde se pense, se dessine, se construit au travers des résistances, des luttes, des refus et des contre-propositions qui débouchent, même de manière embryonnaire, sur la question d'un autre gouvernement du monde, radicalement et effectivement démocratique. Donc mettant en question l'usurpation oligarchique de la planète.

C'est à celles et ceux qui en sont les acteurs que l'Autre Davos veut donner la parole. Et, ainsi, bâtir un véritable forum, un lieu de réunion et de débats où puissent se rejoindre : des hommes et des femmes inventant un nouveau syndicalisme apte à prendre en charge les diverses facettes de l'exploitation et de l'oppression ; des immigré-e-s d'Europe ou des Etats-Unis luttant pour leurs droits et contre les Etats policiers ; des femmes qui, par leurs propres initiatives, s'affirment comme les sujets d'une mise en question des systèmes patriarcaux ; des porte-parole des populations du Sud qui s'affrontent à la fois aux puissances impérialistes et aux forces leur déniant le statut d'acteurs collectifs de leur propre avenir dans leurs pays ; les animateurs et animatrices de mouvements contre les guerres, comme celles menées aujourd'hui en Irak, en Afghanistan et au Pakistan ou encore contre le peuple palestinien.

Plus d'informations :
www.otherdavos.net

>>> Un livre sur le Nestlégate >>>

En juin 2008, l'affaire Nestlégate, soit l'espionnage et l'infiltration par l'entreprise Sécuritas via deux à trois agents successifs et sous mandat de Nestlé, d'un groupe d'auteurs d'attac vaud préparant un livre sur cette multinationale et l'association elle-même, était révélé.

Il y a quelques jours un livre sur l'affaire est sorti aux Editions d'En Bas: « Affaire classée. Attac, Sécurtias, Nestlé ». L'auteur Alec Feuz, ancien journaliste de la TSR, y traite particulièrement de la "non-enquête" et du volet juridique et pénal de l'affaire. La plainte pénale de l'affaire ayant été classée par le chef de la police vaudoise en devenir...

Vous trouverez dans cet exemplaire d'Angles d'Attac un bon de commande du livre. Nous espérons que ce livre permettra de mettre en lumière les difficultés qu'Attac a rencontré pour faire valoir sa cause et défendre le droit démocratique et fondamental à l'expression et à la critique, fusse-t-elle à l'une des multinationales les plus puissantes de la place et à l'image bien trop lisse. Cette critique est nécessaire et légitime au vue des conséquences considérables qu'ont les politiques de cette multinationale (et de bien d'autres). Nous espérons également que ce livre puisse faire connaître au grand public l'ensemble des éléments relatifs à l'affaire juridique - mais non élucidés, et pour cause ! - et une fraction des "rapports Sécuritas" de l'affaire Nestlégate.
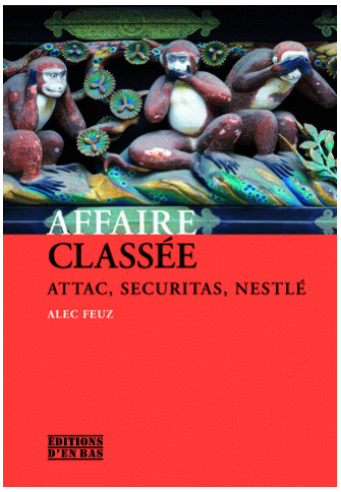
Concernant le Nestlégate, le volet civil de la plainte est quant à lui est toujours en cours. Même si l'audience est régulièrement repoussée, nous avons espoir que l'atteinte inacceptable à nos droits par Nestlé et Sécuritas soit reconnue. La bataille juridique nécessaire est encore longue et demande des moyens financiers considérables. Nous considérons qu'il est absolument nécessaire de continuer à se battre pour nos droits remis en cause.